

Prime pour la création d'un site d' E-business

 Formulaires & annexes	En Bref	Public cible : Entreprise
	Public	Thématique : Recherche et Technologies
	Avantages	Type : Prime
	Conditions	Mise à jour : 2016-12-01
	Procédure	
	Contact	
	Réglementation	
En savoir plus		



En Bref

!! Nous vous informons que le dispositif actuel prendra fin en date du 31 décembre 2016 et que nous ne pouvons vous garantir que la demande introduite via ce formulaire en ligne pourra

Bourse de préactivité, bourse à l'innovation, primes e-business... toutes ces «petites» primes à l'entreprise disparaissent dans leur état actuel ce 31 décembre. Pour être remplacées par quoi?

Les entrepreneurs qui veulent introduire leur dossier en ligne découvrent, étonnés, que la prime qu'ils comptaient solliciter disparaît tout simplement fin 2016. Et qu'ils n'ont aucune garantie que les heures passées à formaliser leur demande puissent déboucher sur un quelconque résultat. Certes, dans le cadre de son vaste Plan PME, le ministre régional de l'Économie a plusieurs fois annoncé son intention - très louable - de simplifier le régime d'aides actuels. Mais la Région wallonne ne brille pas par sa communication proactive sur ce dossier. Même les professionnels de l'accompagnement (incubateurs, centres d'innovation, etc.) sont dans le brouillard. Un « plan de communication » est prêt à être enclenché, mais il dépend encore de l'issue de discussions (budgétaires) essentielles ces prochains jours sur les plafonds et taux d'intervention...

Source : [Primes wallonnes: le grand chambardement | Entrepreneuriat - lesoir.be](#)